

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Cotisations.* — *Places au concours.* — *Bureau de placement.* — *Nécrologie.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Société vaudoise des travaux manuels.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Nécrologie.* — *Rapport du président.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : S. ROLLER : *Pour la journée de bonne volonté.* — J. S. : *De l'école à la vie.* — INFORMATIONS : *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — I. F. L. — Alf. PORCHET : *Gymnastique scolaire au 3^e degré.* — T. : *Exercices de calcul oral pour les élèves de 9 à 11 ans.*

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

Une remarque en passant.

Le compte rendu du synode de la section de Moutier, paru dans le *Bulletin* du 9 avril, se termine par ces mots : « L'enfant, puis l'adolescent doit rester à la famille, à l'école et à l'Eglise ».

C'est un idéal. En réalité, on peut ajouter les sociétés locales qui enrôlent des garçons dès l'âge de sept ans. Dans de nombreuses localités, ces petits hommes, qui n'ont pas le temps d'être des enfants, vont deux soirs par semaine à « leur » répétition de gymnastique ou de fanfare ; avant la soirée offerte au public, c'est jusqu'à quatre répétitions par semaine. A l'école, le lendemain matin, ces futurs citoyens sont trop las pour s'intéresser aux actes de l'avoyer Wengi ou du major Davel. — Le maître ne sait pas les captiver, dira celui qui n'aura pas vu les futures citoyennes (!) participer avec entrain à la leçon.

Quels hommes deviendront ces garçons pour qui l'organisation de soirées et de festivités aura toujours relégué l'école à l'arrière ?

— Ils seront membres fidèles d'une ou plusieurs sociétés et participeront à des cortèges, pensent quelques-uns.

— Ils formeront une jeunesse disciplinée sur qui pourra compter le pays, proclament d'autres.

Que disent les instituteurs de ces « contributions à l'éducation nationale » qui nuisent à l'activité de l'école ?

Un instituteur de village.

Le mal signalé par notre collègue existe. S'il est grand, d'après lui, dans les villages, il l'est bien davantage dans les villes. Dans son rapport de promotions de cette année, M. Hurlimann, directeur des Ecoles de Vevey, le dénonce, lui aussi :

« Nous adressant aux parents, nous voudrions attirer leur attention d'une manière toute particulière sur un point touchant l'école et la famille, à savoir la fréquentation de sociétés par les enfants.

» De nombreuses observations et constatations faites dans nos classes, nous tirons la conclusion que permettre à un élève garçon ou fille d'être membre de sociétés, c'est disperser inutilement son attention, ses forces, c'est l'empêcher de consacrer une partie précieuse de son temps à la préparation de ses devoirs scolaires, en un mot c'est nuire à son éducation. »

Le Règlement sur les Ecoles primaires du canton de Vaud dit en son art. 143 : « Elle (la Commission scolaire) prend, d'accord avec la Municipalité, toute mesure utile pour interdire aux enfants de moins de douze ans la fréquentation d'une société ou d'un groupement dont les séances ont lieu le soir et la fréquentation d'une société d'adultes aux enfants en âge de scolarité. »

Jusqu'à douze ans, mais depuis douze ans ? Aucune restriction, car il n'y a pas seulement des sociétés d'adultes, les groupements de juniors foisonnent : accordéonistes, pupilles et pupillettes, membres de l'Espoir, des Unions cadettes ou Jocistes, en passant par le Club Fip et Fop, nos jeunes sont tout cela. Loin de nous de critiquer le but de ces associations, but éminemment moral, éducatif et instructif ; mais il n'en reste pas moins que leur activité est une entrave à la famille et souvent à l'école. *Réd.*

VAUD

COTISATIONS S. V. P., 1938

Quelques collègues n'ont pas encore acquitté leur cotisation S. P. V. 1938 (20 fr. ; chèque postal : II. 2226). Qu'ils veuillent bien se mettre en ordre avec la caisse d'ici au 5 mai prochain. .

Cette date passée, les cotisations seront prises contre remboursements postaux, frais de rembour en sus. Prière alors de leur réserver bon accueil. *Le caissier central : C. GRY.*

PLACES AU CONCOURS

Instituteur : *Bournens.*

Maîtresse de travaux à l'aiguille : *Treytorrens* (6 mai).

Institutrice : *Ollon.*

Maîtresse semi-enfantine : *Ecoteaux.*

Travaux à l'aiguille : *Villette* (10 mai).

BUREAU DE PLACEMENT

Famille d'intellectuels habitant villa de la banlieue berlinoise désire placer en échange, pendant 5 semaines, en juillet prochain, un fils de 14 ans. On demande conversation française, bonne chambre et jardin.

L'âge de l'échange, jeune homme ou jeune fille, est indifférent.

Prière d'adresser les offres au Bureau de placement, S.P.V. Faoug, Lac de Morat.

NÉCROLOGIE

† **Léon Delamadeleine** (1873-1938). — Breveté en 1897, il débuta à Malapalud puis fut nommé en 1901 comme instituteur de l'école catholique de Bioley-Orjulaz. Retraité en 1928, il continua de remplir jusqu'à son décès les fonctions de secrétaire municipal qu'il exerçait déjà depuis nombre d'années.

Au bord de sa tombe, M. Barraud, instituteur à Bottens, délégué de district de la S.P.V. et M. Eloi Métraux, au nom de ses camarades de classe de l'Ecole normale, retracèrent la carrière du défunt qui avait une grande érudition et une longue expérience dont il aimait à faire profiter son entourage et en particulier ses élèves. Affable et courtois, il laissa le meilleur souvenir dans la contrée où il a passé presque toute son existence.

G. B.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *Conférences.* — Répondant au désir de plusieurs membres de la section et encouragé par le modeste succès d'octobre 1937, notre comité a organisé pour mai 1938, au Palais de Rumine, salle Tissot, une nouvelle série de quatre conférences dont voici le détail :

1. *Vendredi 6 mai* à 17 h. 15, de M. J. Regamey, Dr ès sciences : « Les recherches de laboratoire et le problème du cancer » (projections lumineuses).

2 et 3. *Vendredis 13 et 20 mai* à 17 h. 15, de M. Edm. Gilliard ancien professeur aux gymnases, causeries sur « Quelques aspects sociaux et moraux de l'humanisme de Voltaire et du naturalisme de Diderot ».

4. *Vendredi 27 mai*, à 17 h. 15, de M. Elie Gagnebin, professeur à l'Université : « La formation des montagnes et la dérive des continents » (projections lumineuses).

En vente à l'entrée : a) une carte d'entrée aux 4 conférences : 3 fr. ; b) une carte d'entrée à 1 conférence : 1 fr. *Le Comité.*

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée générale aura lieu ce samedi 30 avril à 14 h. 15, au Collège classique cantonal, avenue de Béthusy, et le comité y invite cordialement tous les collègues.

Le sujet principal : *La leçon de choses* sera exposé par M. R. Stucky, professeur de sciences à l'Ecole normale, qui montrera les possibilités d'un enseignement fructueux.

En plus, pour faire suite au travail de l'an dernier, M. F. Rostan commentera 10 fiches scolaires en les passant à l'épidiascope. Comme d'habitude, modeste exposition de travaux d'élèves.

GENÈVE**U. P. I. G. — MESSIEURS
NÉCROLOGIE**

† **Louis Richard.** — Samedi dernier, le journal du matin nous apportait une terrible nouvelle : en rentrant chez lui, la veille, notre cher et regretté collègue s'affaissa, mortellement frappé par un mal implacable. Ce fut un moment de stupeur dans le corps enseignant genevois qui ne pouvait croire la triste réalité. En effet, Louis Richard nous quitte à la fleur de l'âge, riche d'une expérience déjà longue, en pleine possession de ses moyens. Doué d'une vive intelligence et d'une grande faculté de travail, Richard aurait pu poursuivre ses études et aspirer à un poste plus élevé. Il préféra se vouer entièrement à l'école populaire qu'il aimait de toute son âme. L'U. I. P. G. perd en lui un trésorier modèle, un membre dévoué qui prenait une large part dans nos délibérations et s'intéressait à toutes les questions d'ordre pédagogique ou corporatif.

Que sa famille éplorée veuille croire à notre profond chagrin et agréer l'expression de nos plus vives condoléances. L. S.

RAPPORT**du Président pour l'année 1937**

présenté à l'assemblée générale du 24 février 1938.

Au nom du Comité élu le jeudi 11 février 1937 et qui dépose aujourd'hui son mandat, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur la marche de notre Association au cours de l'exercice écoulé.

Ce Comité se composait comme suit :

Président : *Charles Duchemin.*

1^{er} Vice-président et correspondant à l'*Educateur* : *Adrien Lagier.*

2^e Vice-président : *Louis Servettaz.*

Trésorier : *Louis Richard.*

Secrétaire des assemblées : *Philippe Genequand.*

Secrétaire du Comité : *Raymond Uldry.*

Membres adjoints : *Auguste Gaud, Edouard Gaudin, René Maison, Paul Passello et Gustave Willem.*

Nous nous sommes séparés, dans le courant du mois de décembre, de notre collègue *Maison*, démissionnaire ; son activité, au moment de la création du Syndicat Chrétien et National de l'Enseignement, activité contraire aux intérêts de l'U. I. P. G. était d'ailleurs devenue incompatible avec les devoirs de la charge que vous lui aviez confiée.

* * *

Auguste Gaud, un modeste, un consciencieux et un dévoué, est aujourd'hui dans l'obligation de se retirer du Comité pour des raisons personnelles. Nous tenons à lui dire nos remerciements et toute notre reconnaissance.

1. Renseignements statistiques.

Au début de 1937, notre Association comptait 155 membres actifs.

a) *Admissions.* — Nous avons eu le plaisir d'enregistrer, au cours de l'année, la réintégration de notre collègue *Henri Bouchardy* qui avait quitté l'Union en 1931 et qui, « considérant que tous les instituteurs doivent se grouper pour la défense de leurs intérêts toujours plus menacés », a exprimé le désir de reprendre sa place parmi nous, ce dont nous le remercions vivement.

Quelques jeunes instituteurs, *Emile Bölsterli*, *Jean Petite*, *René Martin*, *Paul Puhl* et *Emile Bosko* ont demandé à faire partie de l'U. I. P. G. C'est avec une joie toute particulière, en cette époque difficile, que nous avons accueilli ces cinq collègues parmi nous. Nous attendons d'eux une collaboration active et nous fondons des espoirs sur ces forces nouvelles.

b) *Membres honoraires.* — Trois collègues, atteints par la limite d'âge, ont été nommés membres honoraires de l'U. I. P. G. Ce sont : *Jules Balthazard*, régent secondaire à Compesières, membre dévoué de l'U. I. P. G. dont il fit partie du comité, *Jean Simonet*, instituteur à Châtelaine, qui fit également partie de notre comité au moment de la crise de 1928 et *Gustave Mermoud* qui passa la plus grande partie de sa carrière à Choulex. Tous trois jouissent depuis quelques mois d'une juste retraite, couronnement d'une carrière utile et féconde.

Nous avons fêté ces sociétaires dont nous nous séparons aujourd'hui, au cours de la petite cérémonie traditionnelle qui a précédé notre assemblée générale administrative. Nous leur avons exprimé notre reconnaissance pour leur attachement à l'Union, notre admiration pour le travail qu'ils ont patiemment accompli et nos vœux pour que la retraite qu'ils ont bien méritée soit longue et heureuse.

c) *Démissions.* — Sur plus de 150 membres inscrits à la section des Messieurs, 14 (des jeunes pour la plupart) ont estimé que l'U. I. P. G. ne comprenait pas leur idéal et qu'ils devaient chercher ailleurs à exprimer les idées et les sentiments qui ne trouvent pas, à leur gré, assez d'échos dans nos milieux. Nous n'avons pas jugé utile de retenir parmi nous des éléments qui — pour la plupart — ont largement profité des améliorations très importantes que l'Union, après de longues années de travail, a obtenues pour les jeunes ; quelques-uns se donnent l'air de faire fi de ces avantages qui leur ont été accordés grâce à nous ; l'un d'entre eux, conjoint depuis peu de temps, a commis l'indélicatesse d'attaquer injustement et violemment notre comité dans un organe politique d'extrême-droite qui poursuit précisément une lutte acharnée contre les conjoints. Tout cela est incohérent et plein de contradictions : la vérité, c'est qu'un ou deux meneurs, mauvais bergers, ambitieux, ont entraîné derrière

eux quelques brebis égarées qui ne tarderont pas à s'apercevoir de leur méprise. Nous n'avons rien pris au tragique. Onze démissions ont été acceptées purement et simplement ; trois cas sont réservés et notre comité vous dira dans quelques instants ce qu'il pense à leur sujet.

Les collègues n'appartenant plus à l'U. I. P. G. ont naturellement été exclus de notre Caisse maladie (6 en étaient membres) conformément aux dispositions statutaires.

d) *Décès.* — Nous avons eu le chagrin de perdre un membre actif, notre regretté collègue *Louis Roblin*, que la maladie tenait éloigné de sa classe et de nos séances depuis un certain temps déjà. Nous avons eu l'occasion de témoigner à sa famille et tout spécialement à notre collègue M^{me} Roblin, la sympathie des membres de l'Union.

Deux honoraires nous ont quittés pour un monde meilleur, ce sont : *Paul Meylan*, ancien régent à Cologny, décédé à Vevey où il habitait depuis quelques années, et *Edouard Menu*, ancien directeur d'écoles.

Nous avons écrit à la famille de M. Meylan ; pour M. Menu, votre président s'est fait un devoir de rappeler, au cimetière de Saint-Georges, les qualités du défunt et de souligner la bonté sans limites de cet homme de cœur, sa courtoisie, son dévouement inégalables.

Il n'est pas inutile en ce moment de rappeler que M. Menu, esprit compréhensif, largement tolérant, était opposé à tout ce qui peut diviser, qu'il voulait l'union de tous, le respect des convictions de chacun. Il avait vécu dans sa jeunesse une époque de luttes et de troubles et il aimait à redire, il en fit part à des amis peu de jours avant sa mort, combien était béni notre temps où personne ne devrait prendre le droit de se plaindre d'intransigeances ou de persécutions.

* * *

Notre effectif s'élève au début de 1938 à 146 membres actifs.

2. Assemblées.

a) *Comité.* — Le Comité a tenu 24 séances. Je n'ai pas l'intention de passer en revue les questions aussi nombreuses que variées qui retinrent son attention. Notre dévoué collègue *Uldry*, secrétaire du comité, et son suppléant *Gaudin*, ont transformé notre cahier de procès-verbaux en un véritable mémorial : nous les en félicitons et nous les en remercions.

Nous voulons exprimer aussi notre gratitude à *Louis Richard*, trésorier compétent, dévoué, consciencieux et prudent.

b) *Assemblées générales.* — La Section des Messieurs s'est réunie 8 fois en assemblées générales ; c'est dire que le travail n'a pas manqué. Nous tenons à remercier notre collègue *Genequand* : ses procès-verbaux resteront dans nos archives comme un modèle du genre

et comme un témoin de nos discussions utile à nos successeurs. Toutes les assemblées furent très fréquentées ; on ne peut que se féliciter de la bonne volonté, du dévouement, ...de la patience aussi de nombreux collègues.

Que chacun continue à faire son devoir, à apporter à nos travaux une collaboration indispensable et ainsi nous garderons l'ardeur et l'enthousiasme qui ont fait et qui font encore la force de ceux qui sont bien résolus à défendre notre Ecole populaire et son Corps enseignant.

c) *Comité mixte*. — Le Comité mixte a siégé une seule fois pour examiner le plan de redressement financier de la C. I. A. préparé par la commission nommée le 26 mars 1936.

d) *Assemblées plénières*. — Deux assemblées plénières, tenues, l'une au printemps à l'aula de l'Ecole de commerce, et l'autre en automne à l'aula de l'Ecole d'horlogerie, furent très fréquentées.

Dans la première, la question des programmes et de la crise scolaire à l'âge de la formation fut introduite par M. le Dr Hugo Oltramare et largement débattue.

Dans la seconde, diverses modifications aux Statuts (dispositions communes aux deux sections) furent approuvées et l'angoissante question des Caisses de retraite longuement examinée.

3. Relations avec la S. P. R. — Notre organe « l'Educateur ».

Si 1936 fut pour la S. P. R. une période de travail intense : Congrès, revision des statuts, réorganisation du journal l'*Educateur*, 1937 restera dans l'histoire de la Romande l'année d'expérimentation et de mise en chantier des nombreuses modifications prévues au cours de l'exercice précédent : notre Fédération romande sort rajeunie des transformations opérées.

Notre journal l'*Educateur*, qui causa bien des soucis au bureau neuchâtelois et aux diverses sociétés pédagogiques, spécialement à nos deux sections genevoises, est publié, depuis le début de 1937, selon les formules adoptées à fin 1936. Cela a été l'occasion d'un renouveau dont tous peuvent se féliciter à tous les points de vue. La forme du journal a été modifiée sans dommage pour personne. La responsabilité financière n'est plus assumée par une Maison d'édition, mais par la S. P. R. elle-même. Je crois savoir que l'expérience — que d'aucuns craignaient fort — a donné d'excellents résultats. Le chapitre « publicité » est certes encore à améliorer, mais nous savons que le Comité de la S. P. R. y travaille et nous sommes persuadés qu'il réussira.

Pour la partie corporative, *Charles Grec*, de Vevey, a été confirmé dans ses fonctions ; la partie pédagogique a été confiée à notre collègue *Albert Rudhardt*. A nos deux rédacteurs, merci. *Adrien Lagier* a bien voulu se charger de la chronique genevoise : à lui aussi

nos remerciements pour son travail consciencieux, ses communications intéressantes et ses observations pleines de bon sens.

* * *

Un article de *Julien Rochat*, publié dans l'*Educateur* du 9 janvier, au moment où notre collègue neuchâtelois n'était déjà plus président de la S. P. R., provoqua un certain mécontentement chez plusieurs collègues : une protestation fut adressée à notre journal dans lequel elle parut. Certains passages du rapport Rochat n'avaient certes pas leur place dans un compte rendu ; on pouvait reprocher à l'auteur d'avoir mis une note personnelle qui donnait à son article une « allure tendancieuse, manquant d'objectivité ». Mais le problème avait été mal posé ; nous n'avions pas à aborder le fond du différend. Notre rédacteur *Grec* d'abord, le Comité central romand ensuite, décidèrent la clôture de ce débat, estimant que nous avions mieux à faire que de nous entre-déchirer et qu'il était nuisible de prolonger une polémique mal engagée sur une question dans laquelle nous n'avions pas à nous immiscer. Quatre collègues de l'U. I. P. G. demandèrent alors que la Section genevoise proteste contre cette décision. Le Comité central transmit à notre Association une déclaration mettant toutes choses au point. Le président de la Romande exposa lui-même le sujet à notre séance du 28 juin et la déclaration parut dans l'*Educateur* le 10 juillet. La motion de confiance opposée à l'ordre du jour des protestataires fut votée à une très grande majorité par une fort nombreuse assemblée de l'U. I. P. G.

* * *

A la veille du Congrès de La Chaux-de-Fonds, au moment où Genève était appelée à prendre la direction de la Romande, *Willemín*, futur président, adressait un appel aux membres de l'U. I. P. G. et leur demandait de soutenir les collègues genevois du Comité romand qui doit présider aux destinées de la S. P. R. de 1937 à 1940. Aujourd'hui, ces collègues vous remercient de l'appui que vous leur avez donné et spécialement du vote de la motion *Dunand* (28 juin) par laquelle vous déclarez « faire confiance au Comité central romand et l'assurer de tout votre appui dans la mission qu'il poursuit ».

U. I. P. G. — DAMES

(A suivre.)

CONVOCATION

La prochaine **assemblée générale**, *mercredi 4 mai*, à 16 h. 45, salle 2, Département de l'Instruction publique, sera consacrée à une *causerie* de *M. L. Durand*, directeur d'écoles, sur l'enseignement de l'*arithmétique*. M. Durand traitera les points suivants : De quelques difficultés dans l'enseignement inférieur. De l'importance de l'idée de limite dans l'enseignement des fractions décimales. Des fractions ordinaires. De l'importance du calcul oral, — et répondra volontiers aux questions posées.

Nous comptons sur un nombreux auditoire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LA JOURNÉE DE BONNE VOLONTÉ

18 mai !

Message des enfants du Pays de Galles !

Jour de la Bonne Volonté !

.....

18 mai ! 11 novembre !

Vertige.

Mandchourie, Ethiopie, Espagne, Chine.

Chute verticale.

S. d. N. ? ! Paix ? !

Chacun, sans doute, connaît cette page du tome I^{er} des « Hommes de Bonne Volonté » de Jules Romains, qui nous montre Clanricard, l'instituteur profondément troublé par les signes avant-coureurs d'une guerre qui vient. Il entre dans sa classe, la gorge serrée et déroule une carte d'Europe :

« Voyez les Balkans, dit-il à ses élèves, eh bien ! il va probablement éclater une guerre par là, entre la Bulgarie et la Turquie et il se peut très bien qu'elle gagne toute l'Europe. Voilà. Je ne vous dis pas cela pour vous faire peur, vous êtes de grands garçons. Mais il faut que vous sachiez. »

Paroles brèves, mais lourdes d'une angoisse que la voix du maître, ce matin-là, communique à ses élèves.

Cette anxiété, lequel d'entre nous ne l'a pas connue à maintes reprises ces dernières années ? Et l'autre jour, en lisant sur le chemin de l'école les manchettes qui annonçaient que l'Autriche était passée au pouvoir du Troisième Reich, qui n'a pas senti son cœur se serrer au fond de lui ?

Dans la classe les enfants entrent insouciantes.

Chanter ? Enseigner ?

Le courage manque.

Oh ! Protéger ces enfants ! Faire que la guerre ne les mutile pas ! Sentiment de n'avoir pas su agir quand il aurait fallu. Que faire pour que ces enfants puissent vivre dans un monde de Paix, d'une Paix vivante ?

Depuis le « Message des Chambres fédérales » consécutif à l'Anschluss, un « esprit suisse » semble animer le pays.

Saluons ce réveil national et sachons nous en réjouir.

Prendre conscience de sa force, acquérir la maîtrise de soi sont, chez le jeune homme, des signes de maturité et de perfection. Il en est de même pour une nation. Mais ici écoutons Vinet : « Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ».

Certains demandent une « éducation nationale » : gymnastique, sport pour aguerrir les futurs défenseurs de notre sol, — éducation civique pour mieux connaître le pays et ses institutions.

Fort bien. Mais n'est-ce pas porter ses regards au-dedans de soi uniquement ?

Citoyens suisses, nous demeurons hommes et comme tels n'avons-nous pas aussi à porter nos regards en haut, vers les montagnes d'où le secours est si souvent descendu sur nos aïeux ? Et si nous osons ce geste nous l'achèverons aussitôt après en portant nos regards autour de nous.

«afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. »

La Suisse n'a-t-elle pas une vocation ? Ne peut-elle rien dans ce monde et pour ce monde malade ? Cela implique dans notre monde de violence une foi. Mais la foi est la toute-puissance et sans elle rien ne se fait.

18 mai !

Nous. Les autres. Le lien de la Paix. La foi.

Les enfants de nos classes. Ils ont besoin de paix pour vivre. A cette occasion, leur dire quelque chose de cette Paix en laquelle nous voulons croire, mettre en eux cet idéal, faire quelque chose pour eux, pour le monde, pour la Paix !

Le petit journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* publié sous le patronage de l'Union mondiale de la Femme pour la Concorde internationale, du Bureau international de l'Education, de l'Association suisse pour la S. d. N. et de la S. P. R., est sous presse. Préparé avec soin, il permettra à nos collègues de faire de la journée du 18 mai une véritable journée de la Paix, de l'amitié et de la Bonne Volonté. C'est un document, c'est aussi un outil mis entre les mains des maîtres et des élèves et qui s'avérera précieux à qui se le procurera. Son coût modique — 5 centimes le numéro — en rend l'acquisition aisée.

Instituteurs de Romandie, pensez à vous procurer ce petit journal qui vous est présenté dans le numéro d'aujourd'hui. Commentez-le avec vos élèves le jour du 18 mai et répandez-le parmi les jeunes (Ecoles du dimanche, éclaireurs...).

Adresser, le plus tôt possible, les commandes à l'imprimerie de la *Tribune*, 6, rue Bartholoni, Genève, ou au dos d'un coupon de chèque postal 1974, Union mondiale de la Femme.

S. ROLLER.

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Tandis qu'en Suisse allemande, les services d'orientation professionnelle sont partout bien organisés, que dans certains cantons, c'est le chef du département de l'instruction publique lui-même qui prend en personne la direction de l'office cantonal, en Suisse romande nous avons encore bien des progrès à faire pour que la plupart des

jeunes gens puissent être conseillés facilement dans le choix d'un métier par des personnes compétentes. Ici ou là, les pouvoirs publics n'attachent pas une importance assez grande à l'avenir de notre jeunesse après sa sortie de l'école ; et pourtant, à quoi sert-il de bien meubler les cerveaux des garçons et des jeunes filles si, une fois libérés des classes, ils sont livrés à eux-mêmes pour choisir leur profession qui est, pour reprendre le mot de Pascal, « la chose la plus importante de toute la vie » ? Combien de démarches inutiles, d'essais infructueux, de temps et d'argent perdus, de soucis de toutes sortes pourraient être évités si l'on attachait partout une importance suffisante à l'orientation professionnelle.

D'après une enquête effectuée par le bureau de statistique social à Berne, le 43,6 % de tous les enfants suisses libérés de l'école ont fait appel en 1936 aux offices d'orientation professionnelle au moment de choisir leur profession, mais si l'on consulte le tableau publié dans le journal *l'Economie*, cahier N° 8, année 1937, on s'aperçoit bien vite que les grands nombres figurent en regard des cantons de Zurich, Berne, Bâle, etc., tous cantons de la Suisse alémanique.

Nous espérons qu'en cette année 1938, un grand pas en avant sera fait, que dans notre Romandie les autorités cantonales et communales voudront bien continuer à soutenir moralement et financièrement les offices d'orientation professionnelle existants, et dans les contrées (elles sont nombreuses) où les besoins s'en font sentir, créer de nouveaux bureaux.

Nous disions plus haut que l'avenir de notre jeunesse était en jeu, nous ajouterons : celui de notre économie nationale aussi, dans une mesure plus grande qu'on ne le croit généralement. J. S.

INFORMATIONS

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 4 mai, à 20 h. 30, au Restaurant sans alcool de l'Ile (Mme Huguenin), près du monument Philibert Berthelier, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 1937.
2. Rapport du président.
3. Rapport de la trésorerie.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Election de nouveaux membres au comité.

6. Nomination des vérificateurs des comptes.
7. Propositions individuelles.
8. « Antialcoolisme et nouveau Code pénal suisse », conférence de M. Marc Chenevière, docteur en droit.

L'assemblée sera précédée d'un repas en commun à 19 heures, au Restaurant sans alcool de l'Ile. Prière de s'inscrire auprès de Mlle M. Géroudet, régente, boulevard Carl Vogt, 85 (Tél. 53.947), avant le mardi 3 mai.

I. F. L.

International Friendship League — La Paix par l'Amitié.

L'I. F. L., fondée en Angleterre en 1931 par Noël Ede, est une organisation ayant pour but de réunir la jeunesse des différents pays dans des Centres de vacances et de créer entre ces jeunes gens une atmosphère de tolérance et de compréhension amicale.

En 1931, à Peacehaven, une trentaine d'étudiants de Berlin furent invités à passer leurs vacances avec des jeunes gens anglais. Le résultat obtenu fut si encourageant que dès l'année suivante 250 jeunes gens venus d'Allemagne, de Belgique, France et Hollande visitèrent les Centres installés à Brighton, Eastbourne, Worthing et Hastings. La même année, le premier Centre belge de Morlanwelz et celui de Cologne en Allemagne recevaient un grand nombre de campeurs. Depuis lors, le mouvement n'a cessé de se développer.

En Suisse, aux Avants sur Montreux, par le bel hiver neigeux de 1933-34, eut lieu le premier camp. En 1934 déjà, le Centre de Montreux recevait plus de 200 visiteurs. Dans le chalet des Diablerets, un millier d'hôtes environ, depuis son inauguration, se sont sentis chez eux dans le premier home privé appartenant à la Section suisse de l'I. F. L. A Genève, cet été, les organisateurs du nouveau Centre seront heureux d'y accueillir de nombreux amis.

Partout en Europe, les chefs responsables des Centres reçoivent les membres I. F. L. étrangers, leur font visiter les beautés et monuments de la région et organisent de nombreuses réunions amicales, des causeries, des sing songs parties avec la jeunesse des environs. Quel que soit le Centre choisi par un membre I. F. L. pour y passer ses vacances, il pourra s'y perfectionner dans la langue du pays, tout en y goûtant cette atmosphère de bonne camaraderie qui se trouve dans tous les camps I. F. L. Ces derniers sont à la portée des bourses modestes (30 à 40 francs suisses par semaine dans la majorité des camps, 40 à 50 francs suisses environ dans les autres). En 1937, 4047 jeunes gens ont passé leurs vacances dans les différents centres de la Ligue.

L'I. F. L. compte 54 centres dans 12 pays d'Europe. Vous avez du choix pour vos vacances. Demandez des renseignements au Secrétariat suisse I. F. L., 5, avenue Léon Gaud, Genève.

GYMNASTIQUE SCOLAIRE AU 3^e DEGRÉ

Maîtres ou maîtresses se trouvant dans des conditions défavorables, non pas seulement parce que les engins font défaut, que le local est inexistant, l'emplacement insuffisant ou quelque peu impropre, mais bien par le manque de préparation des élèves dans les matières des 1^{er} et 2^e degrés, ne doivent point pour cela délaisser le travail prévu pour 13 à 15 ans.

Ce serait cependant une grave erreur de vouloir, coûte que coûte, soumettre à des filles de 15^e année, dont la préparation antérieure fut mauvaise, des séries d'exercices correspondant à leur âge. Une telle leçon serait à la fois ennuyeuse pour les élèves et fort épuisante pour la maîtresse. Là encore le principe directeur demeure : enseigner, c'est choisir.

Rappelons encore que toute leçon normale commence par des exercices de marche et de sautilllements. Aisance et grâce naturelle du mouvement s'acquièrent par cette indispensable introduction qui engendre la joie dont les leviers de commande mènent à l'ardeur au travail et à la précision.

L'« école du corps » ou exercice des préliminaires sera toujours rythmé : les mouvements se succèdent sans à-coups et sans arrêts. Travailler au rythme, donner à nos élèves des notions musicales adaptées au geste et au travail musculaire, c'est atteindre au but recherché par la méthode : souplesse, style, élégance, assurance aux gestes des enfants.

Un principe encore à ne point dédaigner : dans les flexions du torse, la musculature des hanches, celle de la colonne vertébrale et celle du buste sont à travailler dans leur ensemble. Aux exercices plutôt abstraits doivent succéder quelques formes vivantes comme dérivatifs : le pas lancé sautillé, le pas de galop, etc.

Il faut par-dessus tout l'enthousiasme du maître, un contact étroit avec ses élèves.

En outre, la forme dynamique doit relier, en quelque sorte, les deux manières d'exécuter les préliminaires (lent et rapide) : débutant à une cadence normale, l'exercice sera accéléré à dessein pour se terminer à un tempo plus lent.

Cela fixé, voici une leçon-type pour une classe de fillettes de 13 à 15 ans.

I. Mise en train. — a) Course dynamique en colonne par un, les bras levés souplement de côté ; 4 pas courus sur place pour $\frac{1}{2}$ tour (en dedans) — et reprendre la course dynamique dans la direction opposée. — Marche normale.

b) Courir en cercle 8 t. en avant en alternant avec 4 sautilllements sur la j. g. en levant la j. dr. souple de côté. — Répéter départ dr. — Marche normale.

c) Courir, puis au coup de sifflet (ou au commandement) faire $\frac{1}{4}$ de tour à g. et courir 4 pas en avant (sur l'intérieur) en balançant les bras en avant en haut et 4 pas courus en arrière en bal. les br. de côté en passant par le bas (plusieurs fois). — Marcher et formation de la colonne par 4. — Puis chaque groupe de 4 forme un cercle, mains tenues pour : balance dorsale en levant la j. dr. en avant. — Inversement, et plusieurs fois.

II. **Exercices préliminaires.** — 1. a) (page 109), combinaison ex. 1, 2, 3) : Poser j. g. en arrière sur la pointe du pied en levant les bras en avant en h. et les baisser de côté (paumes dessus) 2 t. — Puis fléchir et tendre légèrement les j. en tournant les br. en cercle en avant ($1\frac{3}{4}$ tour) 2 t. — Puis inversement, 6 à 8 fois.

b) En posant la j. g. de côté, élan des br. en avant en h. ; les balancer de côté en h. en passant par le bas, et par le côté à la position en avant pour les bal. de côté en passant par le bas et en fermant le pas g. — Même exercice à dr.

Muscles droits du torse :

2. a) 6 à 8 fois l'exercice N° 3 de 14^e année, page 112 du Manuel filles.

b) De la position d'un pas en avant, élan des br. en avant en haut, fléchir les j. à fond et les tendre en balançant le torse en avant, et en balançant les br. en avant en bas. — Cet exercice aussi *en avançant* ; en ce cas, le pas devient *une chute* sur le 2^e temps.

Muscles obliques :

3. a) Poser j. g. de côté et fléchir le torse à g. de côté en levant le br. dr. arrondi au-dessus de la tête (2 t.) ; fléchir le torse oblique à g. en avant avec une rotation sur la g. et en arrière, et fléchir et tendre les jambes en balançant les br. à g. et derrière le corps ; redresser le torse *en poussant* fortement sur la gauche en levant les br. en h. (2 t.) ; fermer le pas en baissant les br. en bas par le côté au 6^e temps. — Répéter à dr.

Dérivatif : 4 pas courus en avant en levant les br. légèrement de côté (1^{er} et 2^e t.), 1 pas lent g. en avant avec mouvement asymétrique des br. — Continuer 4 pas courus, départ dr. et 1 pas lent dr. — Bien lier.

III. **Sauts et course.** — 1. a) La classe, en colonne par un, franchit en saut de course (page 149) les mains de 6 camarades assises ou à genoux vis-à-vis (3 paires).

b) Sauts avec appui des mains, par-dessus un banc, sans ou avec dossier : 1. en saisissant le dossier ; 2. en saisissant le dossier et le siège.

c) La course aux 3 balles (page 138 du Manuel).

IV. **Tirer.** — 1. *Tirer à la chaîne* par groupes de 6 ou de 8 (3-3 ou 4-4) avec remplacement des premières de chaque groupe après une traction.

V. **Jeu.** — La balle au chasseur en deux camps (page 201 du Manuel).
Alf. PORCHET.

EXERCICE DE CALCUL ORAL POUR LES ÉLÈVES DE 9 A 11 ANS

La connaissance de la table de multiplication est nécessaire et suffisante pour les opérations écrites. Mais pour faciliter le calcul oral on peut établir et faire étudier par cœur d'autres tables. La connaissance des nombres jusqu'à 100 est indispensable pour calculer mentalement avec rapidité et sûreté, 100 est la limite de nos tables, limite arbitraire mais pratique :

1. Dire ce qui manque à un nombre pour faire 100.
2. Dire ce qui manque à un nombre pour faire 40, 50, 60, 70, 80, 90.
3. Connaître le double des nombres de 1 à 50.
4. Connaître la moitié des nombres pairs de 2 à 100.
5. Connaître le triple des nombres de 12 à 25 et de 26 à 33 (10 à 11 ans).
6. Savoir prendre 10, 100, 1000 fois un nombre de 1 à 100.
7. Savoir partager un nombre en 10, 100, 1000 parts et indiquer éventuellement le reste (quotient entier).
8. Savoir prendre 5 fois un nombre pair de 2 à 100.
9. Savoir prendre 9 fois les nombres de 10 à 20 et de 20 à 50 (10 à 11 ans).
10. Savoir prendre 15 fois les nombres pairs de 10 à 20 et de 20 à 50 (10 à 11 ans).
11. Décomposer en 2 facteurs (et en 3 facteurs) les nombres suivants : 96. 90. 84. 80. 75. 72. 64. 60. 56. 48.
12. Connaître les produits équivalents jusqu'à 100.
13. Prendre la moitié d'un nombre de 1 à 100.
14. Prendre 5 fois un nombre de 1 à 100.
15. Connaître le tableau des 36 produits de la table de multiplication :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	4.	6.	8.	9.	10.	12.	12.
2	4	6	8	10	12	14	16	18	14.	15.	16.	16.	18.	18.	
3	6	9	12	15	18	21	24	27	20.	21.	24.	24.	25.	27.	
4	8	12	16	20	24	28	32	36	27.	28.	30.	32.	35.	36.	
5	10	15	20	25	30	35	40	45	36.	40.	42.	45.	48.	49.	
6	12	18	24	30	36	42	48	54	54.	56.	63.	64.	72	81.	
7	14	21	28	35	42	49	56	63							
8	16	24	32	40	48	56	64	72							
9	18	27	36	45	54	63	72	81							

16. Connaître les produits jusqu'à 100 des nombres de 11 à 20.

1	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
2	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40
3	33	36	39	42	45	48	51	54	57	60
4	44	48	52	56	60	64	68	72	76	80
5	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100.
6	66	72	78	84	90	96				
7	77	84	91	98						
8	88	96								
9	99									

17. Les carrés jusqu'à 100 : 1. 4. 9. 16. 25. 36. 49. 64. 81. 100.

18. Les nombres premiers jusqu'à 100 :

1. 2. 3. 5. 7. 11. 13. 17. 19. 23. 29. 31. 37. 41. 43. 47. 53. 59.
61. 67. 71. 73. 79. 83. 89. 93.

11. Décomposer en 2 facteurs (arrangements en surface)

$96 = 2 \times 48 = 4 \times 24 = 8 \times 12 = 3 \times 32 = 6 \times 16$
 $84 = 2 \times 42 = 4 \times 21 = 3 \times 28 = 6 \times 14 = 7 \times 12$
 etc.

Décomposer en 3 facteurs (arrangement en volume).

$96 = 2 \times 2 \times 24 = 2 \times 3 \times 16 = 2 \times 4 \times 12 = 2 \times 6 \times 8$
 $84 = 2 \times 2 \times 21 = 2 \times 3 \times 14 = 2 \times 6 \times 7 = 3$
 $84 = 2 \times 2 \times 21 = 2 \times 3 \times 14 = 2 \times 6 \times 7 = 3 \times 4 \times 7$
 etc.

12. Connaître les produits équivalents jusqu'à 100.

$99 = 9 \times 11 = 3 \times 33$
 $98 = 2 \times 49 = 7 \times 14$
 $92 = 2 \times 46 = 4 \times 23$
 etc.

On peut consacrer quelques minutes chaque jour à l'acquisition de ces tables comme on le fait pour la table de Pythagore. Les nombres jusqu'à 100 prendront petit à petit des physionomies connues : à leur seule vue l'élève saura de quoi ils sont composés, comment on peut les partager, quels sont leurs facteurs, de quels nombres ils sont les produits. Cette connaissance des nombres est d'une plus grande utilité qu'on ne croit : des rapports, des simplifications dans le calcul apparaissent à ceux qui les savent, dans certains cas même ils aident au raisonnement des problèmes, ils font préférer une marche à suivre plus simple, sans reste, à une autre plus longue ou plus embrouillée.

Pour chaque degré du programme scolaire on peut établir des tables spéciales ou étendre celles qui sont connues. L'important n'est pas de connaître telles et telles tables, mais les nombres eux-mêmes, les produits équivalents ; la pratique de ces tables donne des habitudes de calcul bien différentes des méthodes de calcul écrit mais aussi précieuses.

T.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Hôtel Torrentalp Altitude 2440 m. -- sur Loèche-les-Bains. Le Righi du Valais.

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante. Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17.
Oscar Zen-Ruffinen, propr.

CABANE RESTAURANT BARBERINE — Tél. N° 4. **S. CHAIELARD (Valais)**

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions, pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau, à 10 min. du Barrage de Barberine. Se recom. : Jean Lonfat, membre du C.A.S., Marécottes. Tél. 63.867.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone : Martigny N° 61.070.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHÉRON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). — Belles forêts. — Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. — Téléphone 33.141.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les-Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. — Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. Téléphone 52.922.
Buffet Restaurant au sommet.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon—Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « **La Corniche du Jura** ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses** : Le Chasseron, Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez le Panorama et la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 : 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

LAC RETAUD S. DIABLERETS (Alt. 1705) Tél. 43

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs — Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres — Ouverture au début de juin. Avant, s'adresser au propriétaire : F. MAISON, « La Chapelle », Aigle. — Route pour Autos.

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug, en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparation des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. — Demandez offres et catalogue illustré.

Jos. Kaiser, Wandtafel-Fabrikation
Téléphone 40.196 **ZOUG**

“ Trautheim ” Berthoud

Pensionnat-famille dis. pour jeunes filles. Etude approf. de l'allemand. Langues modernes. Ménage. Musique, Sports. Cours de toute durée et à toute époque. Séjour de montagne. Exc. références. Prosp. par Mlle Cl. Maurer.

Chalet (Forclaz, Vaud)

A louer pour juin. Situation tranquille. 6 lits, installation complète. Sénéchaud, inst., Toises, 5, Lausanne.

VOYAGES EN ITALIE

I. Du 8-23 mai, en Sicile : Palerme - Messine - Taormina - Catania - Syracuse - Naples - Pompéï - Capri, etc., Fr. 375.—.

II. Du 6-18 juin : dans les Dolomites, en auto-car depuis Lausanne, Fr. 300.—. Organisés et accompagnés par M. G. Mugellesi, pasteur italien à Vevey, qui enverra le programme détaillé, ainsi que l'Agence de la Harpe S. A., Vevey. 27073

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PREPARE
à tous les examens

Sans parler de leurs qualités
pratiques : solidité, durée,

nos **ensembles -
sport - composés**

s'imposent par leur élégance et leur fini parfait

KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne



Eaux sulfureuses. — Eaux mères salées, —
Bains de sable. Hydrothérapie. Inhalations.
Massages. Installations modernes. Médecin :
Dr Petitpierre. Cuisine soignée, prix modérés.

AVIS IMPORTANT : arrangements for-
faitaires, début et fin de saison, cure de
21 jours à 260, 275, 300, 330 fr., suivant
exposition et confort des chambres.

Renseignements complémentaires par la di-
rection de l'Etablissement, à Lavey-les-Bains.

Pour la salade, demandez chez votre épicier une bouteille de



excellent vinaigre de citron, convenant aussi aux estomacs délicats.